

Horaires et cours de la semaine

8 août 2026 – 25 Av 5786

Allumage dès 19h27

Entrée : 20h39 Sortie : 21h47

REE

Chabbat Mévarkhin

HORAIRES DES PRIERES

	SYNAGOGUES	BETH YAACOV	DUMAS
Vendredi 7 août	Min'ha suivi de Maariv *(chir hachirim 19h00)	19h30	*19h15
Samedi 8 août	Cha'harit suivi d'un kiddouch	9h30	9h00
	Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 20h55)		20h15
	Maariv & fin de Chabbat	21h47	21h47
Roch Hodech Eloul 1^{er} jour	Veille de Roch Hodech - Mercredi 12 août - Maariv		19h30
Jeudi 13 août	Cha'harit	7h00	7h00
Roch Hodech Eloul 2^{ème} jour	Cha'harit	7h00	7h00
Vendredi 14 août			
Semaine	Cha'harit	7h15 (lundi et jeudi)	7h00
	Min'ha suivi de Maariv du dimanche au jeudi		19h30
	Cha'harit, Dimanche et jours fériés		8h00

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Syn. Maison Juive Dumas

19h30 : COURS TOUT PUBLIC

Par Dr Mira Neshama Niculescu

Pourquoi les juifs ne croient-ils pas au Karma ? Au-delà du quiétisme, une philosophie juive de l'action.

Min'ha suivi de séouda chlichit et du cours de Maariv

Par Rav Yossef Nezrit

20h15 : Syn. Maison Juive Dumas

« Quelques perles de la Paracha »

En ligne



Lundi 10 août à 20h00

Cours par Zoom

Par Rav Eric Ackermann

Réunion 981.500.7804 - Code CJ78QH



Cours hebdomadaires

Par Dr Mira Neshama Niculescu

COURS TOUT PUBLIC

Par Dr Mira Neshama

Niculescu

Dimanche, 9h00 à 10h00

Syn. Maison Juive Dumas

Commence ta semaine

Par Acha

Etude hebdomadaire de la Paracha de la semaine.

On se retrouve en septembre pour les cours du mardi à 20h00 à la Syn. Hekhal Haness. Bel été !

NOS MEMBRES

Condoléances

À la famille de Mme Annie Hannah Hodara z'l.

Elle était la mère de Mme Karine Teboul, de M. Marc Hodara et Mme Stéphanie Hodara El Bez.

Ce qui est au-dessus de toi, ne dépend que de... toi !

Notre Paracha commence par le célèbre verset : « *Regarde, Je mets aujourd'hui devant vous, bénédiction et malédiction : La bénédiction, si vous écoutez les commandements de D.ieu... et la malédiction, si vous n'écoutez pas* ».

Certains rappellent que l'écoute, être en mesure d'écouter, est déjà en soi une bénédiction !

Selon les Sages, le terme « aujourd'hui - Hayom » symbolise la fête de Roch-Hachana (voir le début de Job, verset 6). D'ailleurs, le terme « Hayom » est souvent répété dans les prières de Roch-Hachana. Aussi, nombreux sont les commentateurs qui présentent la Paracha de Réeh comme une préparation aux Yamim-Noraïm, une invitation au Repentir.

« REEH » évoque également la contraction : Réeh-regarde, Elloul-le mois d'Elloul, Higui'a-est arrivé ! En effet, nous sommes la veille de Roch-'Hodech Elloul et dès lundi prochain, nous sonnons tous les jours du Choffar, afin d'éveiller nos consciences.

D'ailleurs, le Gaon de Vilna met l'accent sur le verbe « Regarde », conjugué au présent et non au passé. Cela sous-entend que nous avons chaque jour de notre vie la possibilité de nous remettre en question, et de saisir l'occasion de changer en profondeur.

Plusieurs explications ont été apportées à l'endroit de la bénédiction, mentionnée dans notre verset. Le Targoum-Yonathan propose la traduction suivante : « la bénédiction et son contraire ». La malédiction serait-elle alors absence de bénédiction ?

Au début de la Genèse, D.ieu crée les ténèbres, mais ne veut pas que Son nom soit mentionné auprès de Sa création, comme il est écrit : « Vayikra Elokim LaOr, Yom... Véla'Hochè'h, Kara Layla ». D.ieu ne veut pas être associé à l'obscurité !

La nuit comme le jour doit exister, car il est indispensable que l'homme puisse choisir pour être libre, pouvoir choisir son chemin. Aussi, il est fondamentalement et totalement libre de ses actes et de sa vie.

Notre libre-arbitre devient entier et la conscience de notre responsabilité doit nous guider, fidèles aux exigences divines. Mais le texte d'insister (Deutéronome 30, 19) : « Tu choisiras la vie ! ». Autrement dit, nous sommes maîtres de notre existence et devons la conduire vers les choix les plus **VIVANTS** ! Rien ne semble dépendre de causes extérieures.

Le 'Hatam-Sofer (Rav Moshé Schreiber 1762–1839) souligne que le premier verset commence au singulier et termine au pluriel : « Regarde.... devant VOUS ! ». L'homme, de par son comportement, peut faire pencher l'équilibre de tout l'univers d'un côté, comme de l'autre. En effet, la Torah veut responsabiliser l'Homme vis-à-vis du monde entier.

« **DAA MA LEMAALA MIME'HA** » nous enseignent les Pirké-Avoth (Maximes des Pères, chapitre 2) : « Sache ce qui est au-dessus de toi », peut aussi s'entendre « Sache que ce qui est au-dessus, ne dépend que de... toi ! ». Cela illustre parfaitement la portée visible et invisible de tous nos actes. **Quelle responsabilité !!!**